

# **Compte rendu du conseil municipal du 31/10/2009**

Présents : Catherine ARCANGELI, François ARCANGELI, Josette CAZES, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Gérard LARREY, Monique PINTO, Béatrice MARCOS

Excusés : Jean ASTUGUE, Francis PRADERE, Gérard PRADERE

Catherine ARCANGELI est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21 heures.

## **1- Foyer pour les jeunes**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal ainsi qu'aux jeunes présents dans la salle (Thomas Arcangeli, Romain Christen et Théo Pradère) le projet de foyer. Ce projet consiste en la construction d'une cabane en bois dans l'enceinte du Pré-commun, près du transformateur électrique ce qui permettra de mettre l'électricité.

Il est demandé aux jeunes de faire un courrier définissant leurs besoins en superficie et en équipements ainsi que les modalités d'utilisation et de responsabilité.

De plus il leur est proposé de faire une réunion si nécessaire.

## **2- Travaux eau**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la consultation de différentes entreprises pour l'installation d'une unité de traitement d'injection d'hypochlorite de sodium et la modification hydraulique de l'alimentation des réservoirs de tête du réseau d'adduction d'Eau Potable, trois entreprises ont remis une offre :

- ETUDE MAINTENANCE AUTOMATISME 35 626,00 € HT
- MISPOUILLE HYDRAULIQUE 31 335,46 € HT
- SARL POMPES DU SUD OUEST 29 817,00 € HT

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise SARL POMPES DU SUD OUEST.

Le Conseil approuve à l'unanimité et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents utiles pour la bonne réalisation de cette opération.

Il serait intéressant de mettre un compteur d'eau enregistreur à l'arrivée de la source et un 2<sup>ème</sup> compteur à la sortie du 2<sup>ème</sup> bassin qui enregistre l'eau appelée (fuites comprises). Ainsi on pourra comparer le débit de la source par rapport à la quantité d'eau consommée.

Les propositions pour l'acquisition des terrains faisant partie du périmètre de protection sont en cours.

## **3- Lac**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avis de principe favorable de l'administration pour notre projet de lac. Le projet doit donc être maintenant précisé.

## **4- Centre d'interprétation sur l'ours**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du projet d'une structure muséographique sur l'ours qui serait une référence au niveau national.

Le projet sera présenté au conseil municipal ultérieurement.

## **5- Opération composteur**

Madame Monique Pinto informe le conseil municipal de la proposition de composteurs en bois de 300 litres à 20 euros. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie.

Il est proposé d'envoyer un courrier aux arbasiens et de mettre le dépliant expliquant le compostage sur le site internet de la commune.

## **6- Prise en charge salaire sur BP EAU**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée qu'une partie du salaire de l'agent Françoise BRINGUE soit pris en charge sur le budget annexe de l'eau, compte tenu de la charge de travail que sa gestion occasionne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le salaire de l'agent Françoise BRINGUE, ainsi que les charges patronales liées, soient pris en charge sur le budget eau de la commune à hauteur de 22 %.

## **7- Questions diverses**

Monsieur le Maire donne la parole à Jérôme Lecomte qui propose d'effectuer quelques aménagements permettant de rendre la salle du foyer plus accueillante afin de pouvoir faire des activités théâtrales ou autres.

Nécessité de mettre des rideaux aux fenêtres ainsi qu'une estrade et une moquette au sol.

Jérôme Lecomte propose de se renseigner sur les prix des rideaux auprès des compagnies de théâtre. Monsieur le Maire se propose de faire de même.

Par contre, la pose d'une moquette et d'une estrade ne pourrait être que temporaire.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un nouvel incident avec les chasseurs qui sont venus chasser et tirer à quelques dizaines de mètres des premières maisons, chemin du Couartet. Il est regrettable que les incidents se multiplient depuis 2 ou 3 ans.

Il est donc décidé d'envoyer un courrier au président de la société de chasse concernée, pour provoquer une réunion et rappeler aux chasseurs quelles sont leurs obligations.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier envoyé par les propriétaires du bâtiment en ruine derrière chez Madame Bascou pour que la commune fasse une proposition d'achat. Etant donné que ce terrain est situé en zone inondable, il est non constructible pour une maison d'habitation. Le conseil municipal donne mandat au Maire pour faire une proposition à 12 euros le mètre carré.

Madame Monique Pinto rappelle que la mare a été vidée afin de pouvoir colmater les fissures. Gérard Dall'Armi se propose d'effectuer les travaux.

Madame Monique Pinto propose d'utiliser des gobelets compostables ou réutilisables (caution de 1 euro) lors des manifestations organisées dans la commune. Il est décidé de voir avec les associations pour l'utilisation. Monique se propose de se renseigner sur le prix d'un lave gobelets.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des problèmes financiers rencontrés par le comité des fêtes. Une réunion est envisagée afin de pouvoir étudier les causes de ce déficit avec les membres du comité.

Madame Béatrice Marcos informe le conseil municipal d'un problème concernant les cloches de l'église. La société qui s'occupe de la maintenance étant en attente du bon de commande afin d'effectuer les travaux.

Madame Béatrice Marcos informe le conseil municipal de l'échéance du contrat de Monsieur Philippe Sarrère. Renouvellement adopté à l'unanimité.

Madame Béatrice Marcos rappelle au conseil municipal de la nécessité de rénover le pont de Barat. Le SIVOM doit transmettre le devis pour une réalisation en 2010.

La prochaine séance est fixée le vendredi 27 novembre 2009 à 21 heures.  
La séance est levée à 23 heures.